

## APPEL DE PROPOSITIONS

### SOUTIEN FINANCIER POUR LE DÉVELOPPEMENT DES NOUVEAUX AXES DE LA PROGRAMMATION SCIENTIFIQUE DE L'IUJD

### CONCOURS PRINTEMPS 2024

Aperçu	
Valeur et durée du financement :	35 000 \$ / 1 ou 2 ans
Demande de financement :	8 avril 2024
Annonce des résultats :	29 avril 2024

#### MISE EN CONTEXTE

En 2014, la programmation scientifique du CJM-IU, validée par le financement du FRQSC, s'intitulait « *Les multiples contextes de la violence subie et de la violence agie chez les jeunes: une compréhension indispensable pour une pratique innovante* ». Elle était structurée autour de quatre axes: a) la violence subie, b) la violence agie, c) l'autonomisation et l'insertion socio-professionnelle des jeunes, d) l'utilisation des connaissances.

En 2024, soit dix ans plus tard, la programmation scientifique actualisée de l'IUJD s'articule autour des quatre axes suivants : a) la victimisation et la maltraitance; b) les troubles du comportement et la délinquance; c) l'adaptation scolaire et l'insertion sociale; d) les pratiques professionnelles dans le système public. Par ailleurs, la composition de l'équipe, tant au niveau des chercheur·e·s d'établissement, chercheur·e·s universitaires que des praticien·ne·s chercheur·e·s, a été renouvelée à plus des deux tiers depuis 2014. Il importe donc de soutenir le démarrage de travaux de recherche représentant à la fois les nouveaux axes de recherche et la nouvelle composition de l'équipe.

## OBJECTIFS ET BESOINS

L'objectif général du programme de *Soutien financier pour le développement des nouveaux axes de la programmation scientifique* de l'Institut universitaire Jeunes en difficulté (IUJD) du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal est d'abord d'encourager le démarrage de nouvelles démarches de recherche touchant un ou plusieurs des axes de notre programmation actualisée. Le programme vise également à soutenir les candidat.e.s qui souhaitent *développer un nouveau créneau de recherche* en vue de déposer à court ou moyen terme une demande de subvention plus conséquente à l'un des grands Fonds.

De manière plus spécifique, le démarrage de tels projets pourrait:

- Permettre aux chercheur·e·s d'aborder des objets de recherche sous un nouvel éclairage;
- Faciliter le démarrage d'une recherche portant sur une nouvelle problématique déjà bien définie, en lien avec *un* des quatre axes de recherche ou *plusieurs* de ces axes;
- Favoriser de nouveaux liens de collaboration entre les membres de l'infrastructure (chercheur·e·s d'établissement, chercheur·e·s universitaires, praticien·ne·s-chercheur·e·s, membres des milieux de pratique, APPR du Centre d'expertise, etc.);
- Contribuer à la formation de la relève en recherche.

À titre d'exemples, les activités de recherche proposées peuvent consister à : a) aborder un nouvel *objet* de recherche (par exemple, la résilience des jeunes ayant fait l'objet d'un signalement); b) explorer une nouvelle *approche théorique ou méthodologique* (par exemple, un regard ethnoculturel sur la résilience des jeunes); c) développer une nouvelle façon de *mobiliser des connaissances* (par exemple, l'analyse des forums de discussion en ligne portant sur la résilience des jeunes); d) considérer *une nouvelle population* (par exemple, des victimes de maltraitance nées au Québec à celle nées dans un pays en guerre). Les propositions déposées dans le cadre de cet appel devront contribuer au déploiement de la programmation scientifique et au développement de nouvelles collaborations entre ses membres.

## CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Le projet de recherche proposé est porté par un·e chercheur·e régulier·e de l'IUJD (chercheur·e d'établissement ou chercheur·e universitaire) ou qui s'engage à le devenir.
- Le ou la candidat·e s'adjoit au moins un·e autre membre de l'IUJD (chercheur·e d'établissement, chercheur·e universitaire, praticien·ne-chercheur·e, APPR du Centre d'expertise).
- La thématique du projet de recherche proposé s'inscrit pleinement dans la programmation scientifique actualisée de l'IUJD.

## ATOUT

- Seront avantagés les projets permettant de créer au moins une nouvelle collaboration avec un.e ou des membres de l'infrastructure.

## MISE EN GARDE

*Depuis la fin de la pandémie, plusieurs milieux de pratique relevant du réseau de la Santé et des Services sociaux (ex.: centres de réadaptation) sont caractérisés par un essoufflement et un fort roulement du personnel. Bien que les convenances institutionnelles soient généralement acceptées, il est probable que la mise en marche du projet puisse être confrontée à des délais. Cette mise en garde ne vise aucunement à vous dissuader de déposer des projets concernant ces milieux, mais bien à prévoir des stratégies de collecte de données adaptées et un calendrier réaliste.*

## CONDITIONS DU CONCOURS ET DU FINANCEMENT

Le montant prévu pour le financement est de 35 000 \$ sur un ou deux ans, **dont 21 000 \$** sont destinés à **soutenir les personnes étudiantes de 2<sup>e</sup> ou de 3<sup>e</sup> cycles**, préférablement sous forme de bourse, sinon de salaire. Le non-respect de cette condition entraîne le rejet de la proposition.

La période de financement est établie du 29 avril 2024 au 30 avril 2026.

Un premier versement de 30 % du financement (10 500 \$) est effectué au moment de l'attribution, suivi d'un deuxième versement de 70 % (24 500 \$) à la réception de l'approbation éthique pour réaliser le projet de recherche à même le financement attribué.

Les portions du financement sont versées sur réception de factures et des livrables mentionnés ci-haut<sup>1</sup>.

## PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE DE FINANCEMENT

Les personnes intéressées par l'opportunité de financement offerte dans le présent concours sont invitées à déposer une demande en remplissant le formulaire prévu à cet effet. L'évaluation des projets est soumise à un **seuil global de passage de 70 %**. Les critères d'évaluation pour les demandes de financement sont les suivants :

---

<sup>1</sup> Les transferts de fonds inter-établissements ne sont pas recommandés en raison des frais indirects de recherche qu'ils engendrent.

Critères	Indicateurs	Pondération
Qualité et originalité du projet	✓ Clarté de la problématique, pertinence scientifique ou sociale et précision des objectifs poursuivis	50 points
	✓ Démonstration de la dimension originale du projet	
	✓ Rigueur et justification de l'approche méthodologique dans le traitement et l'analyse des données	
	✓ Réalisme du calendrier de réalisation, des prévisions budgétaires, de la faisabilité	
Candidats	✓ Qualité des expériences et des réalisations des membres de l'équipe (partenariats, subventions, encadrement d'étudiants, publications, etc.)	20 points
	✓ Répartition claire des rôles entre les membres de l'équipe et les usagers	
Retombées anticipées	✓ Contribution significative et originale au développement des connaissances ou à l'amélioration des pratiques et politiques	10 points
Diffusion et transfert des connaissances	✓ Qualité de la stratégie de diffusion et de transfert des connaissances auprès des utilisateurs potentiels des résultats de la recherche	10 points
	✓ Qualité du plan de publication ou communication dans le milieu académique	
Éthique	✓ Démonstration des moyens pris pour répondre aux standards reconnus d'éthique de la recherche.	10 points

#### ENGAGEMENTS DU RÉCIPiendaIRE

- Mentionner le soutien financier accordé par l'IUJD dans toute activité de diffusion ou de transfert et d'utilisation des connaissances émanant du projet financé.
- Informer l'IUJD de toute activité de diffusion et de transfert des connaissances ayant été réalisée dans le cadre du projet financé et fournir une copie des communications, publications et de toute autre œuvre qui en émanent.

#### POUR PRÉSENTER UNE DEMANDE DE FINANCEMENT

Les candidat.e.s doivent fournir les documents suivants pour constituer un dossier complet :

- Le formulaire de demande de financement prévu à cette fin;
- Le CV des cochercheur.e.s (format FRQSC, FRQS, IRSC, CRSH) et des collaborateurs et collaboratrices (format abrégé, le cas échéant).

Date limite : 8 avril 2024

Les décisions seront transmises aux candidat·e·s le **29 avril 2024**.

Les lettres d'intention et les demandes de financement doivent être envoyées par courriel  
l'attention de Véronique Noël : **[iu-jd.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca](mailto:iu-jd.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca)**